

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le mardi 3 juillet 2012 à 19.30 heures au 189 chemin de Lytton.

Sont présents ; Madame Christianne Cloutier, et Messieurs Serge Lafontaine, Claude Desjardins Ward O'Connor et Yvon Rivet

Était absent ; Monsieur Réal Lajeunesse

Autres présences ; Martine Duperré, André Joly, Réjean Côté, Roger Paradis, Dorval Lacourcière, Marc Emond

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19.30 heures. Monsieur Alain Fortin maire, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous. Madame Liliane Crytes exerce les fonctions de secrétaire.

La directrice générale a assermenté Madame Christianne Cloutier

2012-07-115 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la conseillère Christianne Cloutier propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2012-07-116 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2012

Monsieur le conseiller Serge Lafontaine propose et il est résolu d'adopter le procès-verbal du 4 juin 2012 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2012-07-117 ADOPTION DES COMPTES ACQUITTÉS ET DES COMPTES FOURNISSEURS DE LA PÉRIODE

Monsieur le conseiller Yvon Rivet propose et il est résolu que les listes de comptes et chèques suivants soient approuvées telles que présentées.

Comptes fournisseurs acquittés;

Chèques # 12873 au # 12900 pour un montant de 175 331.16\$

Comptes fournisseurs à payer; chèques # 12901 au # 12963 pour un montant de 141, 505.58\$ incluant les salaires du mois.

Certificat de disponibilité

Je soussignée Liliane Crytes, directrice générale/secrétaire, trésorière de la municipalité de Montcerf-Lytton certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-devant sont engagées.

Liliane Crytes,
Directrice générale/secrétaire, trésorière

Adoptée à l'unanimité

2012-07-118

COMMANDITE POUR LE SOCCER

CONSIDÉRANT QUE Monsieur André Germain s'occupe de l'activité de soccer;

CONSIDÉRANT QUE trois jeunes de la municipalité pratiquent ce sport;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Germain nous demande une commandite afin de récompenser ces jeunes en leur offrant un repas lors de la finale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Desjardins, et résolu de faire un don de 50.00\$ à Monsieur André Germain pour offrir un repas aux jeunes lors de la finale du tournoi de soccer.

Adoptée à l'unanimité

2012-07-119

FORUM RÉGIONAL DES ÉLUS

Proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu d'autoriser le conseiller Ward O'Connor à assister au forum régional des élus qui aura lieu à Montebello du mercredi 3 octobre au jeudi 4 octobre 2012 sous le thème « la sécurité publique, un travail d'équipe »

Il est entendu que les dépenses relatives à ce forum lui seront remboursées.

Adoptée à l'unanimité

2012-07-120

CONGRES DES ÉLUS

Proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu d'autoriser le maire à assister au congrès des élus qui aura lieu les 27, 28 et 29 septembre à Québec.

Il est entendu que les dépenses relatives à ce congrès lui seront remboursées.

Adoptée à l'unanimité

2012-07-121

PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER VOLET II, DE L'OUTAOUAIS 2012-2013;

Proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu de présenter un projet dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier- volet II de l'Outaouais 2012-2013.

Ce projet a pour but de faire un sentier pédestre et écologique dans le secteur du barrage Mercier allant jusqu'au terrain des chutes Quinn.

Adoptée à l'unanimité

2012-07-122

APPROPRIATION DE LA RÉSERVE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède un placement de 100,000 \$ à la Banque Nationale depuis mars 2008 et ce placement était réservé pour l'achat d'un camion autopompe pour le service d'incendie;

CONSIDÉRANT QUE le camion est acheté et celui-ci a été livré le 18 juin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yvon Rivet et il est résolu de retirer le placement de 100,000 \$ auprès de la Banque Nationale du Canada afin de faire un paiement sur le camion.

Il est entendu que la balance du paiement initial estimé à 48,000 \$ sera prise dans le surplus cumulé.

Adoptée à l'unanimité

2012-07-123

PAIEMENT DU CAMION AUTOPOMPE

Proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu d'autoriser le paiement à MaxiMétal pour le camion au montant de 132,158.01\$ incluant les taxes;

Il est entendu que le dépôt de garantie émis par MaxiMétal au montant de 26,549 \$ lui sera remis.

Aussi un montant de 344.53 \$ incluant les taxes sera remis à Spar Groupe financier Inc. pour les frais d'ouverture de dossier pour le financement du camion pour un montant de 150,000 \$ qui sera financé par PNC équipement pour une période de cinq ans. (60 mois). Un paiement mensuel par retrait automatique sera fait au montant de 3,152.62 \$ incluant les taxes.

Adoptée à l'unanimité

2012-07-124

MESSES AU CENTRE MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE l'équipe locale Sainte-Philomène de Montcerf-Lytton a décidé de fermer l'église pour la saison hivernale, car les coûts pour le chauffage sont trop élevés;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette décision, l'équipe a demandé au conseil municipal l'autorisation d'utiliser le centre municipal tous les deux dimanches pour célébrer les messes qui seront suivies d'un repas;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu d'autoriser la célébration des messes au centre municipal durant les saisons d'hiver.

Le conseil Ward O'Connor mentionne qu'il veut que ce soit inscrit au livre qu'il s'abstient sur cette proposition car il est en conflit d'intérêt.

Adoptée à l'unanimité

2012-07-125

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Siège # 1; Christiane Cloutier; Bibliothèque,
Concours d'embellissement et
décorations de Noël
Politique aux nouveaux arrivants et
nouvelles familles
Loisir

Siège # 2; Réal Lajeunesse; Adjoint à la voirie municipale
Comité sur la forêt

Siège # 3; Serge Lafontaine; Responsable de la voirie municipale
Urbanisme et environnement
Aqueduc

Siège # 4; Claude Desjardins; Adjoint à la voirie municipale
Belvédère du Baskatong
Descente de bateaux, chemin # 3, Barrage
Mercier, Chûtes Quinn

Siège #5; Ward O'Connor; Maire suppléant
Substitut à la M.R.C.
Centre des archives généalogiques
Programme d'aide à domicile

Siège # 6; Yvon Rivet; Service d'incendie
Salle de Lytton
Descente de bateau (rivière désert) dans le village

Adoptée à l'unanimité

2012-07-126

RÉSULTAT DE LA SOUMISSION POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS
D'HIVER SAISONS; 2012-2013, 2013-2014
ET 2014-2015

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été demandées pour l'entretien des chemins d'hiver pour les saisons 2012-2013- 2013-2014 et 2014-2015 via le journal local « La Gatineau » ainsi que le système électronique SEAO;

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission a été déposée soit celle de Transport Gauthier et filles au montant de 717,402.47 \$ incluant les taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu de reporter la décision à une séance ultérieure.

Adoptée à l'unanimité

2012-07-127

APPUI À; RAPHAEL BÉDARD ET ÉMILIE LEMAY :
DEMANDE D'ALIÉNATION AUPRÈS DE LA C.P.T.A.Q.

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Raphael Bédard et Madame Émilie Lemay sont propriétaires de la fromagerie « La Cabriole »;

CONSIDÉRANT QUE ceux-ci désirent acquérir le lot 3 319 680 qui est contigu à leur fromagerie pour du pâturage de leurs chèvres et cela consoliderait leur entreprise agricole déjà existante;

CONSIDÉRANT QUE l'acquisition de ce lot atteint les objectifs du milieu agricole, car ce terrain n'est pas utilisé présentement;

CONSIDÉRANT QUE ce lot appartient à Monsieur Jacques Lacroix et celui-ci consent à vendre ce lot si la Commission de protection du territoire agricole du Québec approuve cette demande;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Lacroix pourrait vendre la totalité de son terrain, mais à un prix trop élevé pour la capacité financière de Monsieur Bédard et Madame Lemay, ce qui rendrait difficile la gestion de la fromagerie et pourrait mettre en péril l'entreprise;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yvon Rivet et il est résolu d'appuyer la demande de Madame Émilie Lemay et Raphael Bédard pour l'acquisition du lot 3 379680 d'une superficie de 5.02 hectares.

Adoptée à l'unanimité

2012-07-128

ENGAGEMENT D'UN NOUVEAU POMPIER;

Proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu d'engager Luc Forcier en tant que pompier volontaire.

Adoptée à l'unanimité

2012-07-129

ADOPTION D'UNE DÉROGATION MINEURE

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Jean-Charles Desforges désire vendre sa propriété, mais suite à l'arpentage, la maison bâtie en 1991 ne respecte pas la marge avant.

CONSIDÉRANT QU'UNE demande a été déposée pour une dérogation mineure pour la propriété Monsieur Desforges;

CONSIDÉRANT QUE la marge avant est insuffisante et ne respecte pas la norme de nos règlements d'urbanismes et que selon le règlement la marge avant doit avoir douze mètres;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment est situé à 9.82 mètres donc seulement une différence de 2.18 mètre;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié cette demande et que celui-ci recommande au conseil d'adopter une résolution de dérogation mineure car cette construction est légale, car un permis a été émis par la municipalité et que ce bâtiment ne porte pas atteinte à la jouissance de la propriété des propriétaires voisins ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et résolu unanimement d'adopter une dérogation mineure pour la maison de Monsieur Desforges.

Adoptée à l'unanimité

Note; l'état des revenus et dépenses au 30 juin 2012 a été déposé

2012-07-130

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 20.35 heures, Monsieur le conseiller Claude Desjardins propose et il est résolu de lever l'assemblée,

Adoptée à l'unanimité

Alain Fortin,
Maire

Liliane Crytes,
directrice, générale/sec.trés.